Pola Professional 37.5%

SDI Limited

Version Num: **5.1.1.1**

Date de revision: **29/01/2016**
Date d'impression: **08/04/2016**
date initiale: **Pas Disponible**
L.GHS.DZA.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit	Pola Professional 37.5%
Synonymes	Pas Disponible
Nom d'expédition	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Utilisation telle que définie par le fournisseur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	**SDI Limited**	**SDI Brazil Industria E Comercio Ltda**	**SDI Germany GmbH**
Adresse	3-15 Brunsdon Street VIC Bayswater 3153 Australia	Rua Dr. Virgilio de Carvalho Pinto, 612 São Paulo CEP 05415-020 Brazil	Hansestrasse 85 Cologne D-51149 Germany
Téléphone	+61 3 8727 7111 (Business Hours)	+55 11 3092 7100	+49 0 2203 9255 0
Fax	+61 3 8727 7222	+55 11 3092 7101	+49 0 2203 9255 200
Site Internet	www.sdi.com.au	www.sdi.com.au	www.sdi.com.au
Courriel	info@sdi.com.au	brasil@sdi.com.au	germany@sdi.com.au

Nom commercial de l'entreprise	SDI (North America) Inc.
Adresse	1279 Hamilton Parkway IL Itasca 60143 United States
Téléphone	+1 630 361 9200 (Business hours)
Fax	Pas Disponible
Site Internet	Pas Disponible
Courriel	USA.Canada@sdi.com.au

Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	**SDI Limited**	**Pas Disponible**	**Pas Disponible**
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+61 3 8727 7111	Pas Disponible	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	ray.cahill@sdi.com.au	Pas Disponible	Pas Disponible

Association / Organisation	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+61 3 8727 7111
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification	Liquide Oxydant de Catégorie 2, Corrosion de métal catégorie 1, TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1A, Dommage occulaire important catégorie 1, Specific target organ toxicity - single exposure Category 3 (respiratory tract irritation)

Éléments d'étiquetage

Continued...

Éléments pour étiquette GHS	
MENTION D'AVERTISSEMENT	**DANGER**

Déclaration(s) sur les risques

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P220	Tenir/stocker à l'écart des vêtements/ matières organiques/matières combustibles
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: utiliser mousse anti-alcool ou de fines gouttelettes / brouillard d'eau pour l'extinction.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom	Classification
7722-84-1	30-37.5	PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Liquide Oxydant de Catégorie 1, Liquide Oxydant de Catégorie 3, Corrosion de métal catégorie 1, TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4, TOXICITÉ AIGUË PAR INHALATION Catégorie 4, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1A, Dommage occulaire important catégorie 1, Specific target organ toxicity - single exposure Category 3 (respiratory tract irritation); H271, H272, H290, H302, H332, H314, H318, H335
1310-73-2	<0.5	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Corrosion de métal catégorie 1, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1A, Dommage occulaire important catégorie 1; H290, H314, H318

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : ▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire.

Continued...

	▸ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▸ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▸ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.
Inhalation	▸ Si des vapeurs ou produits combustibles sont inhalés, s'éloigner de la zone contaminée. ▸ Consulter un médecin.
Ingestion	▸ Si avalé, NE PAS faire vomir. ▸ Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le coté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▸ Suivre le patient avec attention. ▸ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissements ou avec une conscience réduite ; i.e. devenant inconsciente. ▸ Donner de l'eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber. ▸ Rechercher un avis médical.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement.
- Mousse.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Poudre chimique sèche.
- Dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Eviter toute contamination de ce produit car il est très réactif et toute contamination est potentiellement à risque.

Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▸ Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire. ▸ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▸ Lutter contre le feu à partir d'une distance de sécurité avec un abri adéquat. ▸ Les extincteurs ne doivent être utilisés que par un personnel entraîné. ▸ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▸ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▸ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▸ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. ▸ Si le feu devient incontrôlable, évacuer le personnel et prévenir lors de l'entrée dans la zone. ▸ L'équipement doit être complètement décontaminé après usage.
Risque D'Incendie/Explosion	▸ Ne brûlera pas mais augmente l'intensité du feu. ▸ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. ▸ Les containers affectés par la chaleur demeurent à risque. ▸ Un contact avec des combustibles tels que bois, papier, huile ou métal en poudre fine peut produire une combustion spontanée ou une violente décomposition. ▸ Peut émettre des fumées irritantes, toxiques ou nocives.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eclaboussures Mineures	▸ Nettoyer toutes les éclaboussures immédiatement. ▸ Ne pas fumer, pas de flammes ou de sources d'allumage. ▸ Eviter tout contact avec des matières organiques incluant fuel, solvants, sciure, papier et vêtement et tout autre produits incompatibles car un allumage pourrait se produire. ▸ Eviter de respirer les poussières ou vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. ▸ Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection. ▸ Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable sec, de la terre, un produit inerte ou de la vermiculite. ▸ **NE PAS** utiliser de sciure car un feu pourrait se déclarer. ▸ Ramasser les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour traitement. ▸ Neutraliser/décontaminer la zone.
Eclaboussures Majeures	▸ Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent. ▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▸ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire. ▸ Prévenir par tous les moyens les débordements d'entrer dans les drains et les voies d'eau. ▸ Envisager une évacuation (ou protéger l'endroit) ▸ Ne pas fumer, pas de flammes ou de sources d'allumage. ▸ Augmenter la ventilation. ▸ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou tout autre matériau propre et inerte. ▸ **NE JAMAIS UTILISER** d'absorbants organiques tels que sciure, papier ou vêtements. ▸ Eviter une contamination avec des matières organiques. ▸ Utiliser des équipements anti-étincelles et contre les explosions. ▸ Collecter le produit dans des containers étiquetés pour un possible recyclage.

Continued...

	▸ **NE PAS** mélanger du produit frais avec du produit issu de récupérations. ▸ Collecter les résidus et les enfermer dans des bidons étiquetés pour traitement. ▸ Laver la zone éclaboussée et prévenir les fuites d'entrer dans les drains. ▸ Décontaminer et blanchir tous les vêtements de protection et les équipements avant le stockage et la réutilisation. ▸ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	▸ Eviter un contact personnel et une inhalation de poussières, fumées ou vapeurs. ▸ Fournir une ventilation adéquate. ▸ Toujours porter un équipement de protection et laver toutes les éclaboussures sur les vêtements. ▸ Conserver le produit loin de la lumière, de la chaleur, des flammes ou des combustibles. ▸ Conserver au frais, au sec et loin des produits incompatibles. ▸ Eviter tout contact physique avec les containers. ▸ **NE PAS** ré-emballer ou retourner les portions inutilisées dans les containers d'origines. ▸ Ne retirer que la quantité nécessaire pour un usage immédiat. ▸ Une contamination peut conduire à une décomposition conduisant à une possible forte chaleur et un incendie. ▸ Durant la manipulation, **NE JAMAIS** fumer, boire ou manger. ▸ Toujours se laver les mains avec du savon et de l'eau après une manipulation. ▸ Utiliser uniquement des procédures de travail professionnelles. ▸ Suivre les directives de stockage et de manipulation du fabricant.
Autres Données	Stocker dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la chaleur et du soleil. Stocker entre 2 et 8 degrés Celsius. **Ne pas** stocker à la lumière du soleil.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	▸ **NE** ré emballez **PAS**. Utilisez uniquement les récipients fournis par le fabricant.
Incompatibilite de Stockage	Eviter les acides forts et les bases fortes.

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
US ACGIH Threshold Limit Values (TLV)	PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen peroxide	1 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Eye, URT, & skin irr
US ACGIH Threshold Limit Values (TLV)	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen peroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen peroxide - 30%	33 ppm	170 ppm	330 ppm
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	75 ppm	75 [Unch] ppm
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	250 mg/m3	10 mg/m3

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingéniérie approprié	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vélocités "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vélocité de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

Type de Contanimant :	Vitesse de l'air :
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)

Continued...

Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)
frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle
1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture	1 : courants d'air perturbant la pièce
2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.	2 : des contaminateurs à forte toxicité
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, usage intensif
4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	▸ Masque chimique. Protection pour tout le visage. ▸ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	▸ Protections. ▸ Tablier en PVC. ▸ Une combinaison de protection en PVC peut s'avérer nécessaire si l'exposition est grave. ▸ Unité de nettoyage pour les yeux. ▸ Assurez-vous qu'il y ait un accès libre à une douche de sécurité.
Les risques thermiques	Pas Disponible

Protection respiratoire

Filtre de type B de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.
Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	B-AUS	-	B-PAPR-AUS
50 x ES	-	B-AUS	-
100 x ES	-	B-2	B-PAPR-2 ^

^ - Intégral

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible

État Physique	gel	**Densité relative (Water = 1)**	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	**Coefficient de partition n-octanol / eau**	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	**Température d'auto-allumage (°C)**	Pas Disponible
pH (comme fourni)	6.5-8	**Température de décomposition**	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	**Viscosité (cSt)**	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	**Poids Moléculaire (g/mol)**	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	**goût**	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	**Propriétés explosives**	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	**Propriétés oxydantes**	Pas Disponible

Continued...

Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	**La tension de surface (dyn/cm or mN/m)**	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	**Composé volatile (%vol)**	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	**Groupe du Gaz**	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	**pH en solution (1%)**	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	**VOC g/L**	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	▸ Présence de matériaux incompatibles. ▸ Le produit est considéré comme stable dans des conditions d'utilisation normale. ▸ Exposition prolongée pour un échauffement. ▸ Pas de risque de polymérisation.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.
Ingestion	Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.
Contact avec la peau	Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes. Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante. Un contact de la peau va engendrer un dessèchement rapide, un blanchissement conduisant à des brûlures chimiques au niveau du contact prolongé. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.
Yeux	Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux.
Chronique	Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés. Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.

Pola Professional 37.5%	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Pas Disponible	Pas Disponible
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Dermique (rat) LD50: 3000-5480 mg/kg[1]	Nil reported
	Inhalatoire (rat) LC50: 2 mg/L/4H[2]	
	Orale (rat) LD 50: 75 mg/kg[1]	
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Oral (lapin) LD50: 325 mg/kg[1]	Eye (rabbit): 0.05 mg/24h SEVERE
		Eye (rabbit):1 mg/24h SEVERE
		Eye (rabbit):1 mg/30s rinsed-SEVERE
		Skin (rabbit): 500 mg/24h SEVERE

Légende:	*1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques*

PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature. Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostique d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostique d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. D'un autre côté, une bronchite industrielle est un désordre qui peut apparaître en tant que résultat d'une exposition à de fortes concentrations de substances irritantes (souvent particulaire dans la nature) et est complètement réversible après que les expositions ont cessé. Le désordre est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus. Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains.

Continued...

	Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau. Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostique d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostique d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. D'un autre côté, une bronchite industrielle est un désordre qui peut apparaître en tant que résultat d'une exposition à de fortes concentrations de substances irritantes (souvent particulaire dans la nature) et est complètement réversible après que les expositions ont cessé. Le désordre est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

toxicité aiguë	✔	**Cancérogénicité**	⊘
Irritation / corrosion	✔	**reproducteur**	⊘
Lésions oculaires graves / irritation	✔	**STOT - exposition unique**	⊘
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	⊘	**STOT - exposition répétée**	⊘
Mutagénéïté	⊘	**risque d'aspiration**	⊘

Légende: ✘ *– Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification*
✔ *– Données nécessaires à la classification disponible*
⊘ *– Données non disponibles pour faire la classification*

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Composant	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	LC50	96	Poisson	0.020mg/L	3
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	EC50	3	Sans Objet	0.27mg/L	4
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	EC50	48	crustacés	2.32mg/L	4
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	EC50	72	Sans Objet	0.71mg/L	4
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	NOEC	192	Poisson	0.028mg/L	4
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	EC50	384	crustacés	27901.643mg/L	3
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	EC50	96	Sans Objet	1034.10043mg/L	3
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	LC50	96	Poisson	4.16158mg/L	3
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	NOEC	96	Poisson	56mg/L	4
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	EC50	48	crustacés	40.4mg/L	2
Légende:	*Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis-Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration*				

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	BAS	BAS
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS	BAS

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation

Continued...

PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	BAS (LogKOW = -1.571)
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS (LogKOW = -3.8796)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
PEROXYDE-D'HYDROGÈNE	BAS (KOC = 14.3)
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS (KOC = 14.3)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. ▸ Recyclez autant que possible. Un risque particulier peut exister - l'avis d'un spécialiste peut s'avérer nécessaire. ▸ Consultez le fabricant pour les conditions de recyclage. ▸ Consultez l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement. ▸ Incinérez ou enterrez les résidus dans un lieu approprié. ▸ Désinfectez autant que possible les récipients vides. ▸ Respectez toutes les règles de conservation jusqu'à ce que les récipients soient nettoyés et détruits. ▸ Perforez les récipients afin d'éviter leur réutilisation et enterrez-les dans un endroit autorisé.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun

Transport par terre (UN)

Numéro ONU	2014
Groupe d'emballage	II
Nom d'expédition des Nations unies	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
Dangers pour l'environnement	Sans Objet
Classe(s) de danger pour le transport	classe: 5.1 Risque Secondaire: 8
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières: Sans Objet quantité limitée: 1 L

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

Numéro ONU	2014
Groupe d'emballage	II
Nom d'expédition des Nations unies	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
Dangers pour l'environnement	Sans Objet
Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA: 5.1 Sous-risque ICAO/IATA: 8 Code ERG: 5C
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières: Sans Objet Instructions d'emballage pour cargo uniquement: 554 Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement: 5 L

Continued...

Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	550
Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L
Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y540
Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	0.5 L

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU	2014
Groupe d'emballage	II
Nom d'expédition des Nations unies	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
Dangers pour l'environnement	Sans Objet
Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG: 5.1 IMDG Sous-risque: 8
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS: F-H, S-Q Dispositions particulières: Sans Objet Quantités limitées: 1 L

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PEROXYDE-D'HYDROGÈNE(7722-84-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Association du Transport Aérien International (IATA) sur les Produits Dangereux Interdits la Liste de Passagers et de Fret Avion

HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE(1310-73-2) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Sans Objet

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Y
Canada - DSL	Y
Canada - NDSL	N (PEROXYDE-D'HYDROGÈNE; HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE)
Chine - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Y
Japon - ENCS	Y
Corée - KECI	Y
New Zealand - NZIoC	Y
Philippines - PICCS	Y
É.-U.A. - TSCA	Y
Légende:	*O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire* *N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)*

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

Nom	Numéro CAS
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	12200-64-5, 1310-73-2

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par SDI Limited à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps
PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

Continued...

IARC : Centre international de recherche sur le cancer
ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux
STEL : Limite d'exposition à court terme
TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire
IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
FSO : Facteur de sécurité olfactive
DSENO : Dose sans effet nocif observé
DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé
TLV : Valeur limite seuil
LOD : Limite de détection
OTV: Valeur de seuil olfactif
FBC : Facteurs de bioconcentration
IBE : Indice biologique d'expositionv

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité se basent sur des données considérées comme exactes. Néanmoins, aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats qui seront obtenus d'aprés leur utilisation.

Other information:
Prepared by: SDI Limited
3-15 Brunsdon Street, Bayswater Victoria, 3153, Australia
Phone Number: +61 3 8727 7111
Date of preparation/revision: 23rd September 2015
Department issuing SDS: Research and Development
Contact: Technical Director

end of SDS